

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRO-DOG ET SERVICE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI 1 NON LOIN DE L'HOPITAL GENERAL ILOT 449, Lot
ND, Ilot 449

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-DOG ET SERVICE »

Objet : Elevage de chiens ; Elevage général ; Commerce général ; Alimentation ; Tous travaux de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI 1 NON LOIN DE L'HOPITAL GENERAL ILOT 449, Lot
ND, Ilot 449

Dirigeant(s) M GUEHI DESIMON ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07047 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47555/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

